



Licenciement sans cause valable

Par **ccfforte**, le **18/09/2016** à **09:33**

Bonjour,

Si mon employeur est déclaré en appel que son licenciement est sans cause réelle et sérieuse.

Cela ouvre-t-il automatiquement une faute inexcusable auprès de la campagne ?

Je n'ai pas été déclaré en MP .

Puis je le faire rétroactivement.

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **18/09/2016** à **17:14**

Bonjour,

Je ne sais pas ce que vous entendez par "une faute inexcusable auprès de la campagne" mais suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle reconnue par la CPAM dans les 2 ans, la demande de reconnaissance de faute inexcusable de l'employeur doit être formulée auprès également de la CPAM...